

# AGIR ENSEMBLE

MAI 2013

Lutter contre l'intimidation  
envers les élus

L'effondrement de L'Épiphanie,  
une intervention complexe

Forum des élus : le partage, un gage de  
succès en sécurité publique!

**Zoom sur une région**  
DISTRICT DE MONTRÉAL-LAVAL-  
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

À la découverte de métiers  
cachés de la Sûreté

Les protecteurs de l'autoroute

Défibrillateur externe automatisé :  
objectif, sauver des vies!





C'est avec plaisir que je vous présente ce nouveau numéro du bulletin *Agir ensemble*. Il s'agit pour moi d'une première, puisque je suis en fonction comme directeur général depuis octobre 2012, et j'en suis fort heureux. Ayant œuvré à la Sûreté du Québec pendant 26 ans et contribué à la création des escouades régionales mixtes, entre autres, puis à Hydro-Québec comme directeur de la Sécurité industrielle pendant près de huit ans, j'ai la profonde conviction que le partenariat est indispensable à la sécurité publique. En ce sens, je vous réitère la volonté de la Sûreté d'assumer pleinement son leadership en sécurité publique, et ce, en misant sur votre collaboration.

Preuve que ce partenariat nous tient à cœur, nous sommes présents aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, qui se déroulent actuellement à Montréal. Nous aurons aussi un kiosque au Salon des partenaires de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), du 12 au 14 juin, et aux assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), du 26 au 28 septembre. Nous vous invitons à profiter de ces occasions pour venir échanger avec nous sur les sujets qui sont importants pour vous et qui touchent vos municipalités.

En 2012, lors des forums des élus qui se sont déroulés dans toutes les régions, nous avons pu vous informer, mais également discuter de vos préoccupations. Nous présentons d'ailleurs un bref article sur ces forums et sur l'expérience proposée aux élus dans le district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière.

Par ailleurs, soucieux d'assurer votre sécurité et de vous permettre de respecter vos obligations, nous sommes fiers de vous présenter dans ce numéro notre Plan de lutte contre l'intimidation des élus. Notre objectif est de vous sensibiliser à l'importance de dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence à votre endroit, afin que nous puissions vous protéger.

Nous présentons également un article sur les patrouilleurs autoroutiers, ceux qui font en sorte que la circulation soit la plus fluide et la plus sécuritaire possibles pour les usagers de la route. Dans un autre ordre d'idées, nous avons également rédigé un texte sur l'événement tragique de L'Épiphanie, afin de démontrer à quel point notre organisation et ses partenaires se mobilisent lorsque les circonstances l'exigent. Il est aussi question de notre participation à un projet pilote visant à doter certains véhicules de patrouille d'un défibrillateur externe automatisé. Cet outil additionnel fourni aux policiers sauvera des vies et permettra dans certaines situations de faire la différence. Ces derniers sujets illustrent bien notre volonté de toujours mieux desservir vos communautés et font la preuve de notre vision 2012-2015 : « Notre engagement, votre sécurité ».

**Mario Laprise**

Directeur général

## Sommaire

Lutter contre l'intimidation envers les élus .....	3
L'effondrement de L'Épiphanie, une intervention complexe .....	4
Forum des élus : le partage, un gage de succès en sécurité publique .....	6
À la découverte de métiers cachés de la Sûreté .....	7
Zoom sur une région : district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière .....	8
Les protecteurs de l'autoroute .....	10
Défibrillateur externe automatisé : un projet pilote pour sauver des vies .....	12

# Lutter contre l'intimidation envers les élus

Il est primordial, pour la Sûreté du Québec, que tout élu soit en mesure d'exercer son travail dans un environnement exempt de violence. C'est pourquoi l'organisation lance son Plan de lutte contre l'intimidation des élus et des gestionnaires municipaux, le PLI-Élus. Cette approche innovatrice qui, depuis 2009, ne cesse d'être peaufinée, permettra de contrer la violence et l'intimidation envers les élus et les gestionnaires municipaux dans le contexte de leur fonction.

« Tous les dossiers sont importants », insiste le porteur du PLI-Élus, le lieutenant Gilles Martel. « Dès que nous recevons une plainte, nous pouvons agir. C'est pourquoi nous incitons les élus et les gestionnaires municipaux à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence », indique-t-il. « Que ce soit en raison de harcèlement, de menaces dans les réseaux sociaux ou auprès des proches, de tentative ou d'atteinte à l'intégrité morale, physique ou matérielle, il est important de rompre l'isolement et de dénoncer ces gestes », renchérit le lieutenant Martel.

En recevant une dénonciation dès les premiers gestes d'intimidation, la Sûreté peut agir en amont, souligne le lieutenant : « En intervenant à partir du premier incident, nous pouvons prévenir l'escalade de la violence, physique ou verbale. Un dossier opérationnel sera ouvert et porté à l'attention du directeur de poste de la MRC du plaignant. Nous assurons d'ailleurs une réponse personnalisée pour chaque dossier, en prenant les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de l'élu ou du gestionnaire municipal visé, et pour faire cesser ces actes », ajoute-t-il.

Le PLI-Élus se distingue par ses nombreux avantages. En plus de rompre l'isolement et de contrer l'intimidation, il aura un impact positif non seulement sur le sentiment de sécurité des plaignants, mais aussi sur celui de leurs proches et de leurs collègues. Ce plan de lutte permettra également à la Sûreté du Québec de recenser les cas d'intimidation et de violence à l'égard des élus et des gestionnaires municipaux. Finalement, le PLI-Élus envoie un message clair à la population, croit le lieutenant Gilles Martel : « La violence et l'intimidation à l'endroit des élus ne sont pas acceptables. La Sûreté effectuera un suivi pour chaque dénonciation et sera présente pour assurer la sécurité des élus dans le cadre de leur emploi. »



Le lieutenant Gilles Martel





# L'effondrement à L'Épiphanie, une intervention complexe

Ce qui s'est produit le 29 janvier 2013 à L'Épiphanie reste, heureusement, un événement exceptionnel. Les membres du poste de la Sûreté du Québec (SQ) de la MRC de Montcalm étaient loin de se douter que cette journée marquerait le début d'une opération nécessitant un déploiement important de ressources spécialisées de la Sûreté du Québec et de ses partenaires.

Ce jour-là, alors qu'une pelle mécanique s'affaire à remplir de terre deux camions à benne, dans le haut d'une carrière, le sol devient instable. Un glissement de terrain entraîne les trois véhicules vers le fond de la carrière, à une profondeur approximative de 90 mètres, emportant du même coup trois travailleurs. Une portion du chemin interne sur lequel ils circulaient est détruite et le site n'est plus accessible par la route, obstruée par l'effondrement. L'opérateur de la pelle mécanique est le seul qui aura réussi à s'extirper de l'habitacle de la machinerie.

À 10 h 45, un appel est acheminé au Centre de gestion des appels du district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière en ce qui concerne un glissement de terrain à

L'Épiphanie. C'est le début du branle-bas de combat. Le capitaine Michel Lapointe, directeur du poste de la MRC de Montcalm, prend les commandes des opérations. Il sera rapidement assisté du lieutenant Gilles Bergeron et du Service des incendies de Repentigny. L'hélicoptère de la Sûreté, seul moyen rapide d'acheminer des secours, est dépêché sur les lieux de la tragédie.

Dans les premiers moments de l'intervention, le rescapé est hissé à bord de l'hélicoptère de la SQ. Grâce à son cellulaire, il était resté en constante communication avec les intervenants. Jusqu'à la tombée de la nuit, des recherches terrestres avec les maîtres de chien se poursuivent pour trouver les deux autres personnes manquantes.

À 17 h 30, il fait déjà nuit. Les recherches sont ralenties en raison de difficultés liées à la noirceur et à la nécessité de recourir à de la machinerie lourde pour poursuivre le travail. Le commandement de la suite des opérations est confié au Service des incendies de Repentigny, responsable de la recherche et du sauvetage à l'aide d'équipement lourd.



La Sûreté du Québec continue, toutefois, de soutenir le Service des incendies, en plus de collaborer à l'enquête avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Dans la soirée, le Service des incendies de Montréal vient soutenir celui de Repentigny.

### Cinq journées en urgence

Mise en place d'un centre d'opération des mesures d'urgence, recherches assistées par les maîtres de chien, utilisation de l'hélicoptère pour l'évacuation de possibles survivants, constante présence de membres de la SQ sur un pied d'alerte et travaux de nuit, tout a été mis en œuvre pour retrouver les victimes. De plus, durant toute la durée des recherches, des patrouilleurs ont assuré, jour et nuit, la protection du périmètre autour de la carrière et contrôlé les accès au site.

Au cours de la troisième journée, des vents violents soufflant de 60 à 95 km/h se sont levés, forçant, pour des raisons de sécurité, l'interruption du travail des grues et de l'hélicoptère. Toutefois, les enquêteurs de la Division des enquêtes régionales – région Ouest, les techniciens en scènes de crime et les reconstitutionnistes poursuivent leur travail.

Deux jours plus tard, le 2 février, alors que les vents extrêmes ont fait place à un froid glacial, deux corps ensevelis sous des tonnes de terre sont retrouvés et transportés à bord de l'hélicoptère de la SQ. Pour les proches des victimes, c'est la fin d'une attente pénible; ils pourront alors commencer leur deuil.

« La nature du site, l'impossibilité d'accéder par véhicule aux victimes, les mesures de sécurité pour les secouristes déterminées par la CSST, les analyses des ingénieurs et du géologue ont ajouté aux défis des sauveteurs et à nos responsables », a souligné l'inspecteur Sylvain Proulx, chef du Bureau de la surveillance du territoire et officier des mesures d'urgence du district. « Nous avons vraiment déployé tous les efforts possibles pour retrouver les victimes et les ramener à leurs proches. Malheureusement, ça n'a pas été possible pour deux d'entre elles. Souhaitons maintenant que l'expérience que nous avons acquise au cours de cet événement nous serve à sauver des vies une prochaine fois. »

## Des services de haut niveau

Depuis l'année 2000, les corps de police municipaux doivent fournir un niveau de service selon la population qu'ils desservent ou selon leur emplacement sur le plan géographique. La municipalité de L'Épiphanie, en raison de son entente de services avec la Sûreté du Québec, a pu bénéficier d'une expertise de pointe lors de cet événement, tant sur le plan de la recherche et du sauvetage que sur celui des enquêtes.



# FORUMS RÉGIONAUX DES ÉLUS



## Le partage, un gage de succès en sécurité publique

Discuter de préoccupations communes, de l'amélioration des pratiques en cours et de la bonification du partenariat établi, voilà ce à quoi se sont consacrées tout près de 1 300 personnes, en majorité des policiers et des élus, lors des derniers forums régionaux qui se sont tenus en 2012, au sein des districts de la Sûreté du Québec.

Au terme de ces rencontres, on a constaté que les enjeux suivants étaient communs à plusieurs régions, soit :

- l'amélioration des communications entre les différents partenaires;
- le maintien de la qualité de la desserte en sécurité routière;
- l'équilibre entre les besoins et les effectifs policiers sur le terrain;
- un programme de parrainage efficace, la question de la disponibilité et de la stabilité des parrains étant une préoccupation récurrente pour les élus;
- une implication sociale des policiers dans la vie de la communauté.

Un sondage mené auprès des élus après la tenue des forums a démontré, une fois de plus, qu'il s'agissait bien d'un lieu privilégié de partage d'idées et d'information entre les policiers, les élus et les autres partenaires en matière de sécurité publique.



Rappelons que les premières ententes de service pour la desserte des municipalités par la Sûreté du Québec ont amené l'organisation à développer son réseau de partenaires en sécurité publique au sein des municipalités régionales de comté (MRC). Depuis, le travail au sein des comités de sécurité publique a fait ses preuves et a contribué à améliorer la sécurité au sein des MRC.

# À la découverte de métiers cachés de la Sûreté

Au Forum des élus, chaque district devait choisir un thème ou des sujets en vue de les présenter aux participants. Le district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière a misé sur l'innovation pour cette rencontre fort attendue de septembre dernier.

Le commandant du district, l'inspecteur-chef Pierre Simard, a troqué la traditionnelle réunion contre une présentation de différents métiers de la Sûreté qui sont parfois méconnus de la population. L'événement était orchestré directement sur le terrain du quartier général de Mascouche. « Le Forum des élus et la journée portes ouvertes, qui a eu lieu le lendemain, ont non seulement permis de nous rapprocher de nos élus, mais aussi de faire connaître les acteurs de la Sûreté qui travaillent à l'arrière-scène », explique le commandant. Cette formule, qui leur a permis de prendre connaissance de l'ensemble des outils de la Sûreté, a d'ailleurs été fort appréciée des participants.

« Nous sommes ressortis de cette journée avec des outils supplémentaires et avec une meilleure compréhension du déploiement des membres de la Sûreté dans leurs diverses opérations », indique la mairesse de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Mme Linda Fortier.

« Cette journée était interactive et dynamique, en plus d'être spectaculaire. Je me sentais dans l'action », ajoute-t-elle. « J'ai été marquée par la présentation avec le maître-chien, entre autres. C'était très impressionnant de voir la synergie entre le policier et son animal, et de démystifier ce travail méconnu, tout comme celui des policiers en recherche et sauvetage, et celui des escouades de drogue », explique Mme Fortier. « Comme on dit, une image vaut mille mots! »

« L'ambiance était très conviviale lors de ce forum. J'y ai eu des échanges intéressants avec des spécialistes qui étaient présents sur place pour discuter de leur travail quotidien », affirme la mairesse Linda Fortier. « Cette activité m'a permis de resserrer mes liens avec l'organisation, même si j'entretenais déjà de très bonnes relations avant l'événement. C'est toujours plus facile quand on comprend la façon de travailler de nos partenaires », souligne-t-elle.

Cette formule interactive, axée sur l'échange, la communication et la découverte de facettes cachées de la sécurité publique, a démontré sa capacité à consolider le rapprochement, à la grande joie de plusieurs.



# Zoom sur une région

## District de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière



Depuis mon entrée en fonction, en août 2011, en tant que commandant du district Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière, je constate quotidiennement le dévouement du personnel qui a à cœur d'offrir un service de qualité aux citoyens. Que ce soit par ses paysages colorés ou par le rythme ponctué de la vie au district, nos journées sont remplies de beauté et d'action.

Pour assurer la sécurité sur l'ensemble de la région, notre équipe regroupe 685 policiers et

123 civils. Dotés d'un professionnalisme incomparable dans leurs actions quotidiennes et d'une écoute attentive, ces membres exercent leurs activités de concert pour se surpasser et proposer un service personnalisé à la population et aux élus. Notre district dispose de 312 véhicules, 12 motocyclettes, 18 véhicules tout-terrains, 18 motoneiges et 6 bateaux.

À cet effectif policier et civil s'ajoute celui du Module d'urgence Rive-Nord, de la Division des enquêtes régionales Ouest, du Module de renseignements criminels Ouest et du Service de l'administration Ouest. Ces unités, situées au quartier général de Mascouche, en plus des unités spécialisées du Grand quartier général de Montréal, collaborent à l'atteinte de nos objectifs pour répondre aux besoins de notre clientèle.

### Un district unique

Bien que le district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière représente environ 2 % du territoire québécois, il regroupe près de 45 % de la population. Cette concentration démographique en croissance, ajoutée à un grand achalandage routier, comporte diverses particularités.

D'une part, notre district, abondant en autoroutes, comporte un important volet autoroutier. Celui-ci est directement lié au flux de véhicules voyageant entre l'agglomération de Montréal, ses rives nord et sud ainsi que ses environs.

D'autre part, nous sommes le seul district qui, sur son territoire, travaille en collaboration avec 13 sûretés municipales et un corps de police autochtone. La communication et le partenariat sont des enjeux très importants dans l'accomplissement de notre mission commune; cette particularité ne fait qu'accroître nos échanges.

### Inspecteur-chef Pierre Simard

Commandant du district  
de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière

**Vue d'ensemble du district :**

Superficie du territoire : 17 929 km<sup>2</sup>  
 Population desservie : 366 933 habitants  
 Nombre de municipalités : 96  
 Réserves autochtones : 2  
 Nations : Attikamek et Mohawk

**Le district regroupe 9 postes MRC et  
 5 postes auxiliaires et secondaires répartis  
 dans deux régions :**

**Les postes de la région des Laurentides**

Poste de la MRC d'Argenteuil  
 Poste de la MRC de Deux-Montagnes  
 Postes principal et auxiliaire de la MRC des Laurentides  
 Poste de la MRC des Pays-d'en-Haut  
 Poste de la MRC de La Rivière-du-Nord

**Les postes de la région de Lanaudière**

Postes principal, auxiliaire et secondaire de la MRC d'Autray  
 Poste de la MRC de Joliette  
 Postes principal, auxiliaire et secondaire de la MRC de Matawinie  
 Poste de la MRC de Montcalm

**Trois postes autoroutiers**

Poste autoroutier de Laval  
 Poste autoroutier de Montréal  
 Poste autoroutier des Laurentides

**Deux unités de soutien**

Unité de soutien multidisciplinaire, Régions Laurentides-Lanaudière  
 Unité de soutien en sécurité routière

**Districts :**

- 1- Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- 2- Saguenay–Lac-Saint-Jean
- 3- Capitale-Nationale–Chaudière-Appalaches
- 4- Mauricie–Centre-du-Québec
- 5- Estrie
- 6- Montréal–Laval–Laurentides–Lanaudière
- 7- Outaouais
- 8- Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec
- 9- Côte-Nord
- 10- Montérégie



*Le quartier général du district, situé à Mascouche*

# Les protecteurs de l'autoroute

Les 142 patrouilleurs attirés à la desserte autoroutière du district Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière (MLLL) travaillent sans relâche pour assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des citoyens au cours de leurs déplacements sur les quelque 1 500 kilomètres du réseau autoroutier du territoire. Un métier complexe où l'action et l'adrénaline sont au rendez-vous.

Rythmée par les différents appels reçus, chaque journée est imprévisible pour les policiers du poste autoroutier de Laval, qui répondent à divers mandats, allant de la patrouille jusqu'aux escortes à haut risque sur les autoroutes. « Notre but, c'est que les citoyens arrivent à destination à l'heure et de façon sécuritaire », explique l'agente Sonia Giguère, policière à la Sûreté depuis 17 ans. Que ce soit pour un accident avec blessés graves, un accrochage, une panne d'essence, un remorquage, ou pour un ramassage de débris nuisant à la sécurité, les patrouilleurs autoroutiers répondent constamment à des appels prioritaires, la circulation pouvant s'engorger rapidement si le problème n'est pas réglé dans les plus brefs délais.

« Quand la circulation est fluide sur les autoroutes et quand c'est dégagé rapidement, c'est en partie grâce au travail des policiers autoroutiers », explique le commandant du

district, l'inspecteur-chef Pierre Simard. « Leur rapidité d'exécution, leur prise de décisions et leur capacité d'anticipation et de prévention assurent cette fluidité sur les réseaux. »

Pour ce faire, les patrouilleurs autoroutiers du poste de Laval prennent rapidement position sur le réseau avant l'heure de pointe. Leur environnement de travail : 288 kilomètres à peu près!

Outre leurs divers mandats et leur réponse aux appels, ils assurent le respect du Code de la sécurité routière. « Les contraventions sont parfois nécessaires, mais il faut aussi faire de la sensibilisation », souligne l'agente Giguère. En surveillant la vitesse, la capacité de conduite affaiblie par la drogue ou l'alcool, le fait de ne pas porter la ceinture de sécurité ou l'utilisation du cellulaire au volant, notamment, les policiers veillent à la sécurité de tous les usagers de la route. « Les citoyens sont contents de nous voir sur les autoroutes à l'heure de pointe. Nous évitons de la frustration chez certains automobilistes qui subissent des comportements délinquants, tels que dépasser sur la voie d'accotement, suivre une voiture de trop près ou franchir une ligne continue, simple ou double, dans le but d'éviter l'attente dans le trafic », indique l'agente.



L'agente Sonia Giguère



De plus, la prévention et la répression de ces comportements, qui sont des attitudes complémentaires selon le commandant Pierre Simard, diminuent les risques de collision. « Le travail des policiers autoroutiers a des impacts sur l'intégralité des déplacements des usagers, en passant par les réseaux routiers des MRC. Le comportement des automobilistes sera d'ailleurs influencé par leur expérience sur l'autoroute », ajoute-t-il.

### La prudence est de mise

Avec leurs véhicules dotés de flèches sur le toit, les patrouilleurs autoroutiers peuvent assurer un périmètre de sécurité visible lorsqu'ils doivent intervenir. En dépit de cette visibilité, certains déplorent le non-respect du corridor de sécurité par les usagers de la route. Ils redoublent ainsi de vigilance dans leurs interventions. « Intercepter une voiture, c'est routinier pour nous. Mais il faut toujours être aux aguets », explique l'agente Sonia Giguère. « Dans une interception, j'ai toujours un contact visuel sur les voitures qui s'en viennent lorsque je parle au conducteur. Ce réflexe pourrait peut-être me sauver la vie », ajoute la policière.

Cette sensibilisation à la prudence, les policiers l'exercent aussi avec le grand public. « La notion de danger est parfois absente chez les automobilistes », mentionne Sonia Giguère. « Par exemple, il est important, pour le conducteur, de rester assis dans son véhicule lorsqu'il y a interception et de respecter l'obligation d'utiliser le remorquage sur l'autoroute. La sécurité des usagers en dépend », ajoute-t-elle. Pour l'agent Nicholas Ruest, la vitesse est aussi bien dangereuse : « À la moindre distraction, le risque d'accident augmente considérablement. »

### Contrer la criminalité roulante

Dans leurs interventions, il arrive que les agents freinent la criminalité roulante qui voyage par les réseaux autoroutiers. Les saisies de drogue, de tabac de contrebande ou d'armes prohibées leur permettent ainsi de participer activement à la lutte contre la criminalité dans le district.

### Des partenaires et des confrères complémentaires

Les policiers du poste autoroutier de Laval travaillent quotidiennement avec plusieurs partenaires. Dans les cas d'accidents ou d'interventions majeures, la Sûreté municipale de Laval, tout comme les autres corps de police municipaux, peut leur prêter assistance afin de sécuriser le périmètre avant leur arrivée. « Nous avons toujours de bons échanges, un respect mutuel et une bonne assistance de la part de nos partenaires policiers, ambulanciers et pompiers », indique l'agent Ruest. Toujours présent sur les routes pour prêter assistance aux policiers et pour les protéger au cours d'interventions, le ministère des Transports est aussi « un partenaire quotidien très apprécié », selon le policier. À l'occasion d'une poursuite, il est même possible de travailler de concert avec plusieurs sûretés municipales, lorsque le fuyard traverse divers territoires.

Ainsi, la sécurité et la fluidité des réseaux autoroutiers sont le fruit d'un travail d'équipe, de partenariats et d'une passion inébranlable des patrouilleurs pour leur métier.

## Défibrillateur externe automatisé : un projet pilote pour sauver des vies

La Sûreté du Québec participera cet été à un projet pilote visant à doter certains véhicules de patrouille d'un défibrillateur externe automatisé (DEA), et ce, à la suite d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

« Cette bonification de nos services aux citoyens se fera sans coût supplémentaire, puisque la formation ainsi que l'achat des appareils seront assumés par le MSSS », explique le directeur général adjoint, l'inspecteur-chef Luc Fillion, ajoutant du même souffle que l'intervention policière demeurera le principal mandat de la Sûreté.

Être formé pour utiliser le DEA est peu contraignant, quelques heures suffisent pour apprendre les gestes qui peuvent sauver une vie. « À titre de premiers intervenants, les patrouilleurs pourront ainsi contribuer à augmenter les chances de survie des personnes victimes d'un arrêt cardiorespiratoire », mentionne le directeur général adjoint de la surveillance du territoire.

Il ajoute que les tâches des policiers demeureront presque inchangées. Lorsque la situation l'exigera, ils combineront la réanimation cardiorespiratoire avec l'utilisation du DEA.



La participation de la Sûreté au projet pilote concernera certains postes des régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mauricie-Bois-Francs, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Montérégie, Montréal, Laurentides et Lanaudière. La formation des policiers devrait commencer au printemps et le déploiement des appareils se ferait en été. Au total, 220 appareils seront déployés dans 19 postes.

« L'utilisation de cet outil permettra peut-être de sauver des vies dans nos communautés », conclut l'inspecteur-chef Luc Fillion.

## La parole aux élus

Vous avez des idées de sujets qui pourraient être abordés dans ce bulletin.

Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que vos questions, à l'adresse suivante : [agiresemble@surete.qc.ca](mailto:agiresemble@surete.qc.ca).

Au plaisir de vous lire !

Responsable : Inspecteur Richard Bissonnette

Comité de rédaction : Caroline Beaudoin  
Geneviève Daoust  
Marie-Claude Gaudet  
Édith Grenon  
Line Lecomte

Graphisme : Robert Devost Graphiste Inc.

Pour joindre le comité de rédaction  
[agiresemble@surete.qc.ca](mailto:agiresemble@surete.qc.ca)

BULLETIN D'INFORMATION À L'INTENTION DES ÉLUS MUNICIPAUX  
**AGIRENSEMBLE**